



# Impact de la crise sanitaire sur l'activité des adhérents du réseau Coorace - Enquête #3, Juin 2020

Boite à outils - Développement économique

### **Une enquête qui souligne le dynamisme des entreprises et l'urgence d'un soutien**

Entre le 4 et 16 juin, 74 entreprises d'utilité sociale et territoriale Coorace ont participé à l'enquête Coorace. Un grand merci à elles d'avoir pris ce temps, au moment même où le déconfinement et la reprise d'activité s'accéléraient.

Une reprise d'activité confirmée par l'enquête : les pertes de chiffre d'affaires étaient estimées à « seulement » -30% au mois de juin, contre -50% le mois précédent et -70% en avril. Le troisième trimestre, l'impact négatif devraient continuer de faiblir, avec une hypothèse prudente de -24% de chiffre d'affaires en comparaison d'une situation hors crise.

Derrières les chiffres, des actions concrètes sont mises en place chaque jour pour faire face à la situation, avec des indicateurs qui ne trompent pas : près de la moitié des entreprises interrogées ont déjà développé ou envisagent de développer de nouveaux services ou activités. Les activités nouvelles développées représentent déjà 11% de l'activité totale de l'ensemble des entreprises interrogées.

Une activité encore faible mais qui prend le chemin d'un retour à la normale, des entreprises d'utilité sociale et territoriale qui savent s'adapter pour proposer des activités essentielles aux populations et aux territoires : que de constats encourageants !

Mais ne nous trompons pas. La crise est passée par là et la fragilité des entreprises est bien réelle.

Le confinement a causé des pertes qui ont endommagé les trésoreries des entreprises, au point qu'une entreprise sur cinq se dise incertaine ou incapable d'honorer les prochaines échéances fiscales et sociales. Il y a donc urgence à les soutenir, par exemple en redistribuant très rapidement, via le fonds départemental d'insertion, les crédits dédiés à l'IAE non consommés du fait de la sous-activité.

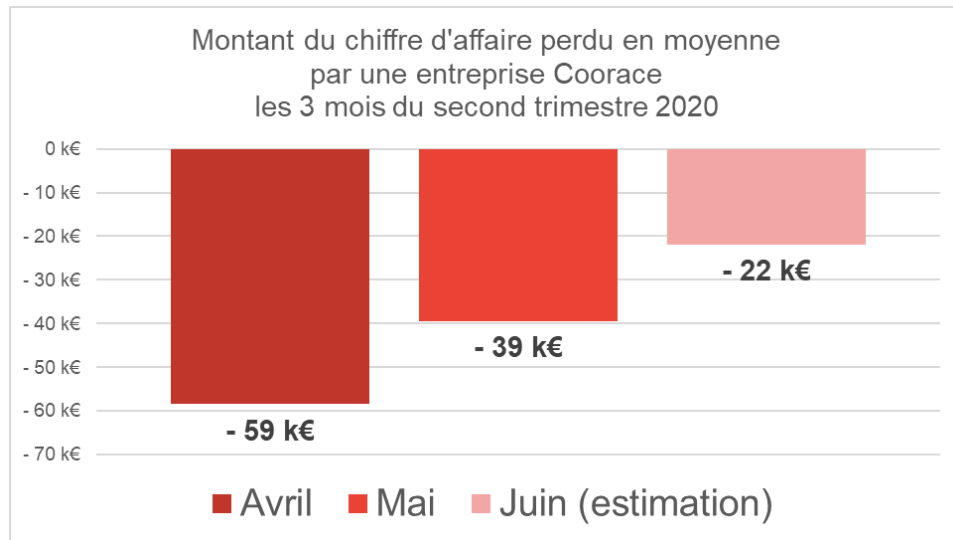
---

1.	<b>Une reprise qui part de loin</b>	<b>2</b>
2.	<b>Pertes liées à la crise : les solutions financières ne font pas tout</b>	<b>4</b>
3.	<b>Un redémarrage de l'activité encourageant</b>	<b>6</b>
4.	<b>Adapter ses activités habituelles au contexte sanitaire a un coût</b>	<b>7</b>
5.	<b>Et si, de la crise, émergeaient des opportunités ?</b>	<b>8</b>
	<b>A propos de l'échantillon</b>	<b>9</b>

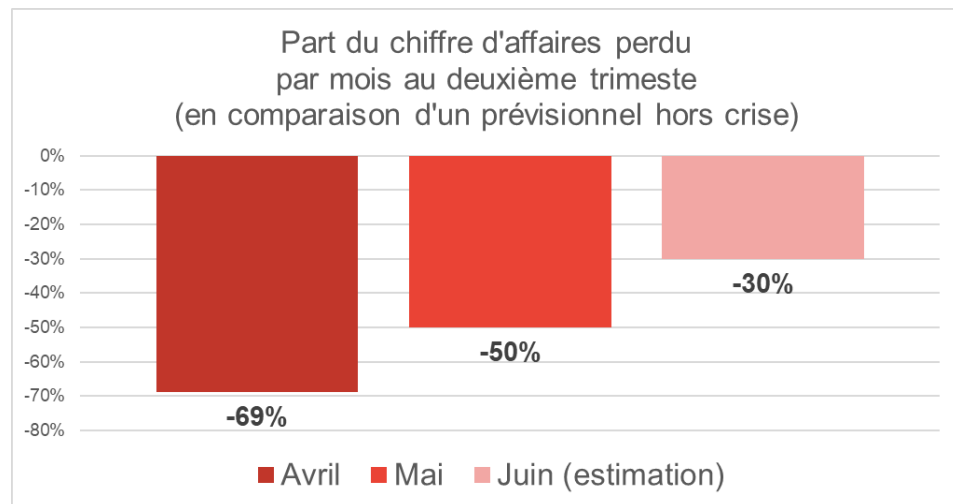


# 1. Une reprise qui part de loin

## 1.1 Une baisse de chiffre d'affaires de moitié au second trimestre

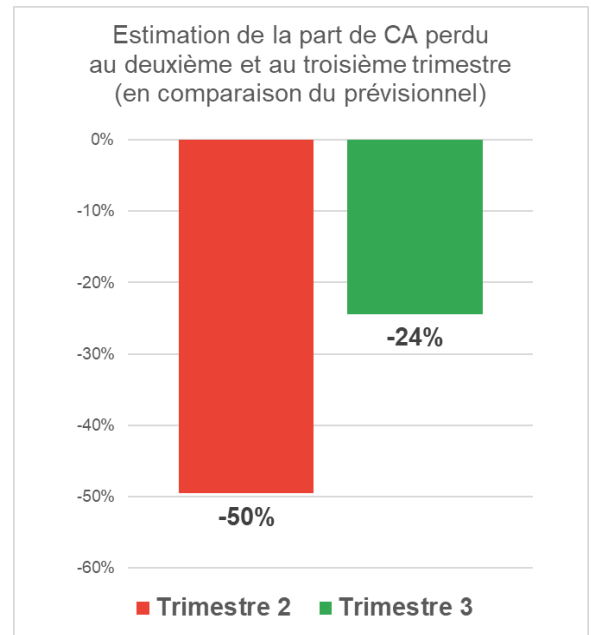
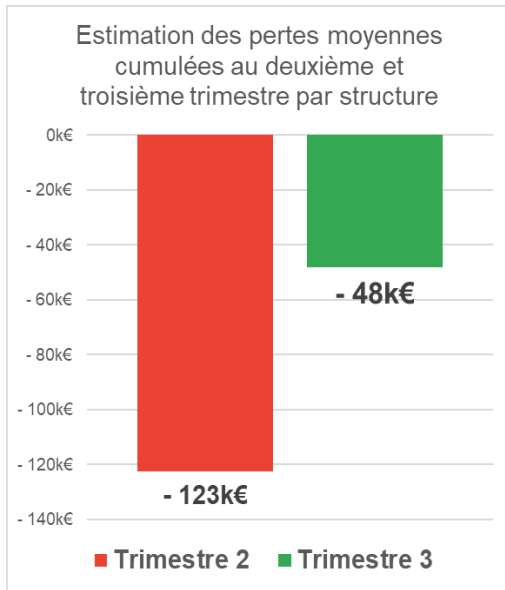


Cette troisième enquête confirme à la fois l'importance de la perte de chiffre d'affaires et la rapidité de la reprise partielle de l'activité compte tenu du maintien des règles sanitaires.





## 1.2 En l'absence de deuxième vague, un retour à la normale ?



Une baisse de 25 % du chiffre d'affaires est prévue par les structures au 3<sup>ème</sup> trimestre (en comparaison des prévisions en l'absence de crise). Si ce n'est pas un retour à la normale, cela en prend la direction.

Un très bon signal, à circonstancier : la crise a touché les trésoreries des structures ; l'adaptation au contexte sanitaire engendre des surcoûts portés majoritairement par les structures – et donc affectant potentiellement le résultat (lire plus loin). Enfin, des reconfinements localisés ne sont pas à exclure jusqu'à diffusion d'un vaccin.

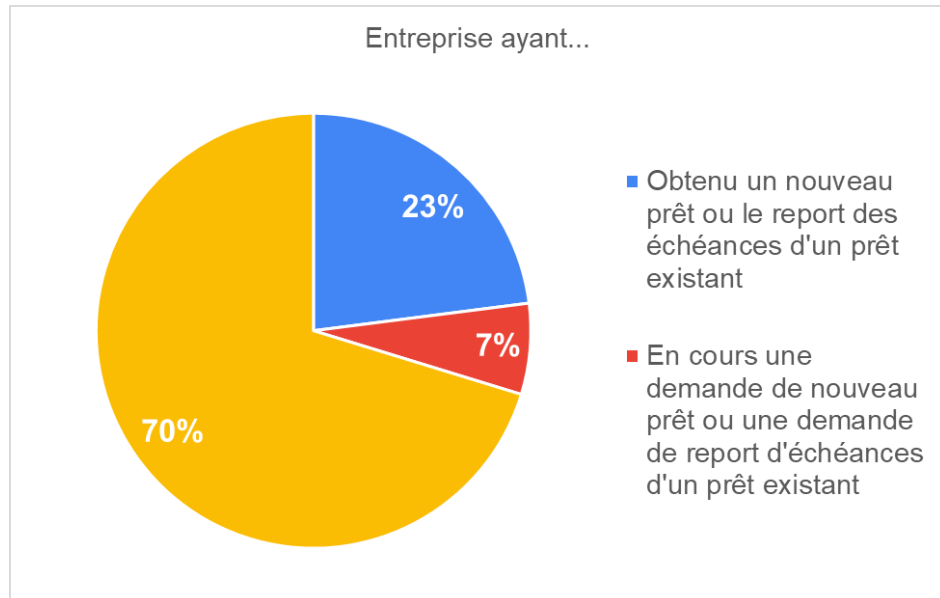
Néanmoins, la reprise semble plus rapide qu'escomptée dans les scénarii initiaux, ce qui peut être interprété comme un signe de bonne relation entre les entreprises Coorace et leur clientèle, ainsi que la preuve d'une capacité d'adaptation rapide aux règles sanitaires en vigueur.



## 2. Pertes liées à la crise : les solutions financières ne font pas tout

La baisse de chiffre d'affaires peut mettre en tension de trésorerie les entreprises. Quelles solutions ont-elles mobilisé pour y faire face ?

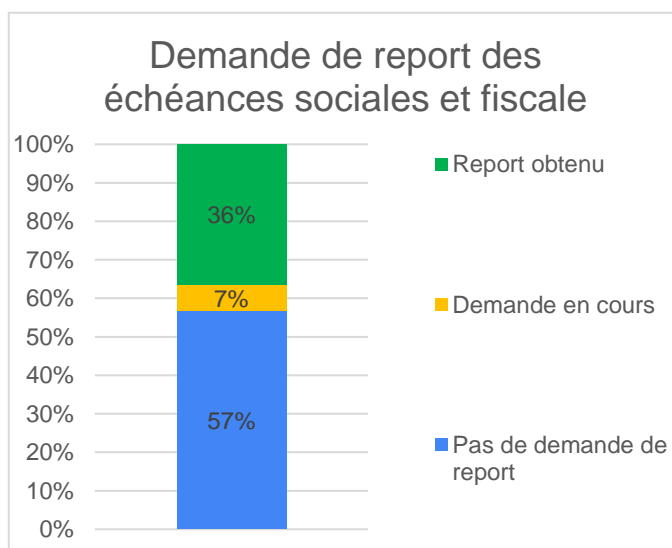
### 2.1 Le recours à l'emprunt est significatif, sans être pour autant généralisé



Près du quart de entreprises répondantes ont obtenu un nouveau prêt ou un report des échéances en cours.

A noter que le graphique ci-dessus ne pas figurer de refus, et pour cause : **aucune entreprise n'a déclaré avoir essayé un refus d'emprunt bancaire ou de report d'échéance**. C'est une information majeure de cette enquête, même si, là-aussi, il convient d'être prudent dans les interprétations. D'une part, il faudrait analyser les dispositions contractuelles des emprunts (le montant du prêt obtenu correspond-il effectivement au montant nécessaire pour recomposer la trésorerie ? Quelle était sa base de calcul ? Selon quelles modalités de remboursement ? Etc.) ; d'autre part, une auto-exclusion peut exister d'entreprises estimant que la probabilité d'obtenir un nouveau prêt est faible ou nulle.

### 2.2 Le délai de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales est la solution la plus mobilisée

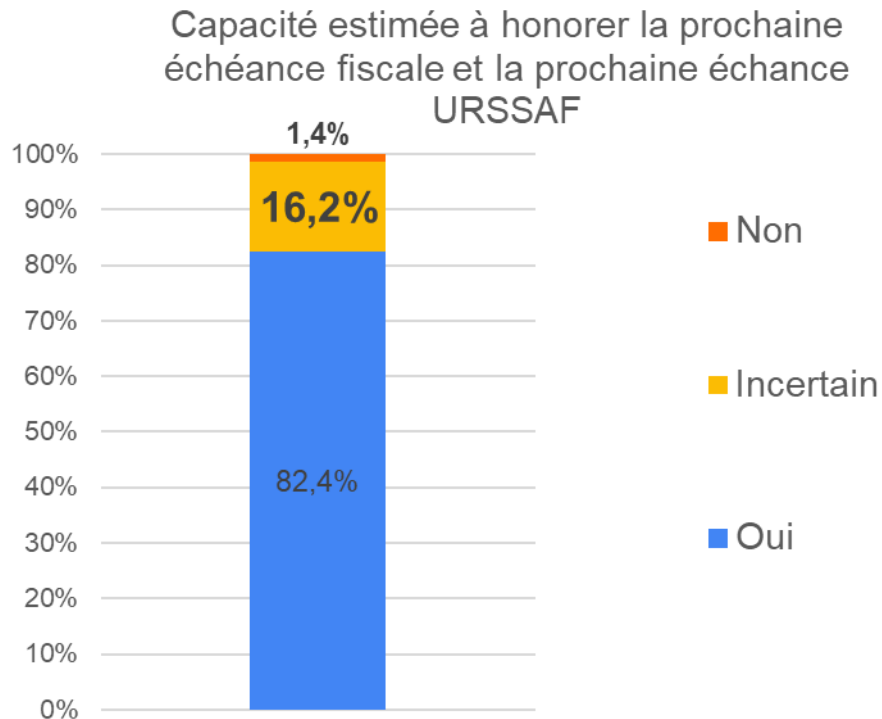


43% des entreprises déclarent avoir obtenu ou fait la demande d'un délai dans le paiement des échéances sociales et fiscales.

C'est une solution de trésorerie logiquement mobilisée, mais qui ne pourra l'être que temporairement, reportant l'inquiétude les échéances à venir.



### 2.3 Alerte sur les dettes fiscales et sociales : près d'une entreprise sur cinq dans la zone rouge



Alors que l'activité reprend progressivement, en partie grâce à la capacité d'adaptation des entreprises d'utilité sociale et territoriale au contexte (lire plus loin), et notamment leur proposition d'activités essentielles, l'urgence s'impose de soulager la trésorerie d'une partie d'entre elles par une compensation des pertes.

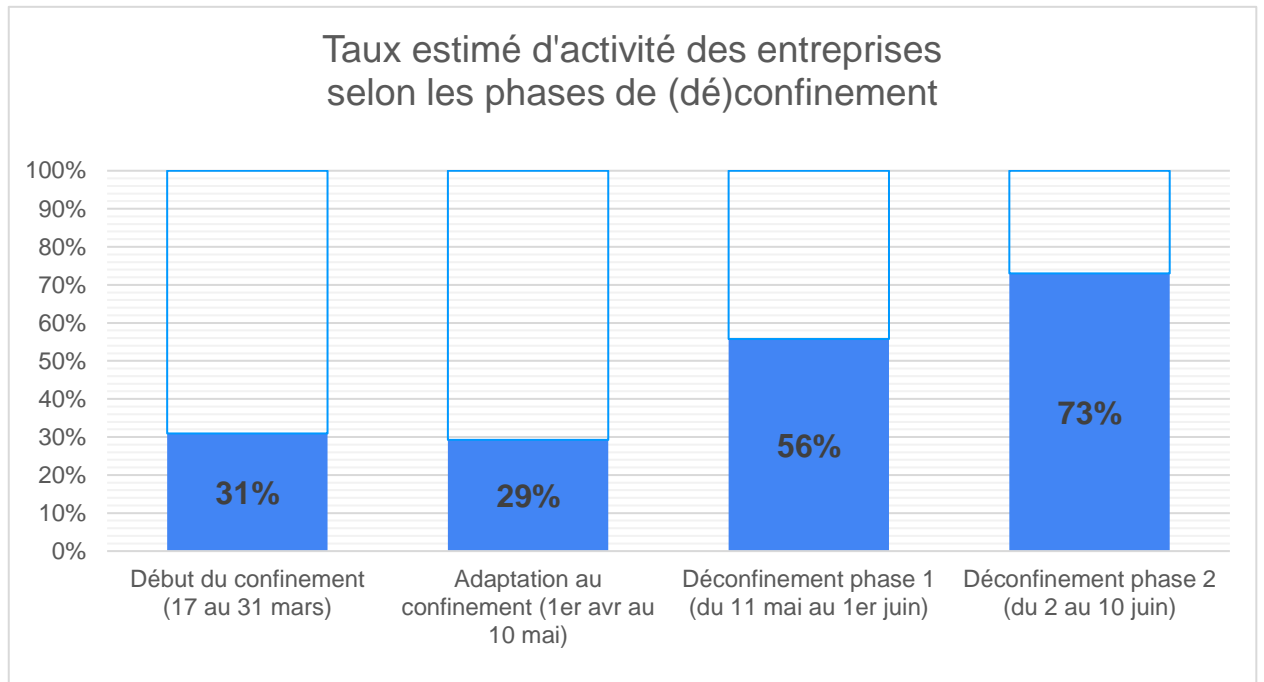
17,6% d'entre elles sont dans l'incertitude (16,2%) ou seront dans l'incapacité (1,4%) d'honorer la prochaine échéance sociale ou la prochaine échéance fiscale. Ajoutons que, pour ces structures en « zone de risque », le moindre facteur aggravant (reconfinement localisé, perte d'un client important, charges inattendues...) pourrait les placer en défaut de paiement.

Un des moyens pour sortir de la zone de risque est le redéploiement des crédits IAE non consommés du fait de la sous-activité et de la baisse du volume des aides au poste. L'annonce par l'Etat de ce redéploiement à travers le FDI était un bon signal, mais il y a désormais urgence à débloquer les crédits et à déterminer leurs modalités d'affectation pour éviter le pire à un moment crucial pour nos entreprises.

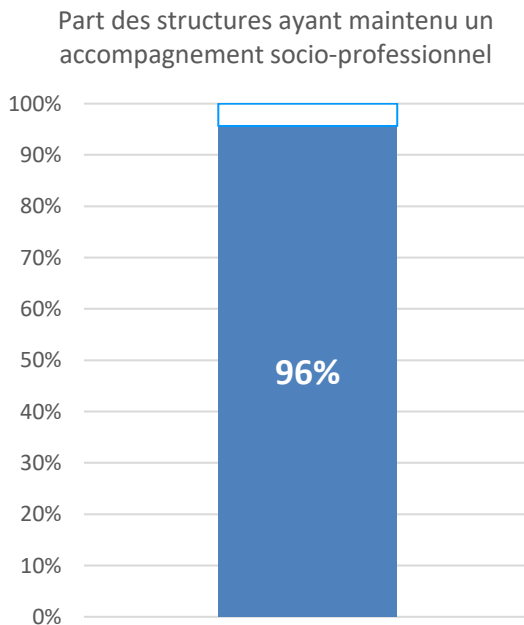


### 3. Un redémarrage de l'activité encourageant

#### 3.1 La violence du choc est confirmée, mais la reprise d'activité est continue



#### 3.2 Des entreprises solides sur les fondamentaux de leur projet



Exception faite d'une structure dont l'activité support n'inclut pas d'accompagnement, la totalité des entreprises répondantes ont repris l'accompagnement socio-professionnel.

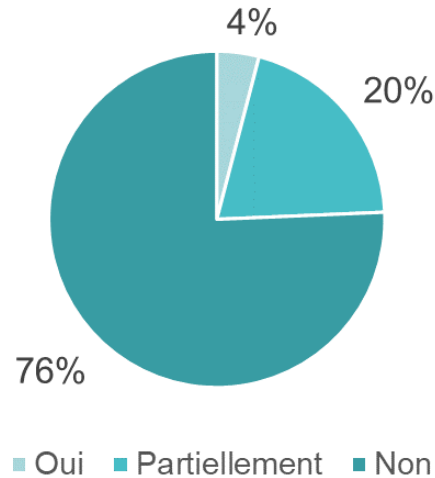
A la date de l'enquête, l'activité d'accompagnement s'établissait à 46% de ce qu'il était habituellement (contre 30% dans la deuxième enquête).



## 4. Adapter ses activités habituelles au contexte sanitaire a un coût

Les surcoûts se sont-ils reportés sur les tarifs ?

**+ 23%**  
C'est, en moyenne,  
le surcoût des  
activités estimé par  
les entreprises pour  
s'adapter au  
contexte sanitaire.



Quels sont les surcoûts dus à la situation sanitaire, et qui les supporte ?

Estimés à 23% par les entreprises répondantes, les surcoûts peuvent être imputables à de nombreux facteurs : formation collective ou individuelle des salariés, surcharge de coordination, adaptation des locaux, affectations de véhicules supplémentaires ; achats de matériel de protection, désinfection des lieux de travail...

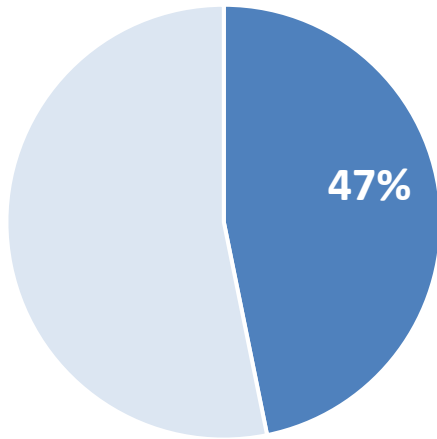
Ces surcoûts ne se reportent que très peu sur les tarifs. Ont-ils été compensés par des tiers (collectivités ou l'ARS) ? Cela dépend de chaque territoire et ne concerne en général que l'achat de matériel (masques, gants, gel...). Dans le cas de la mise à disposition, le coût de la mise en place des gestes barrières est-il majoritairement porté par les clients sur le temps d'intervention des personnels ? Difficile à établir.

A ce stade des connaissances, il semblerait que les entreprises Coorace supportent l'essentiel des surcoûts imputables à la mise en place des règles sanitaires.

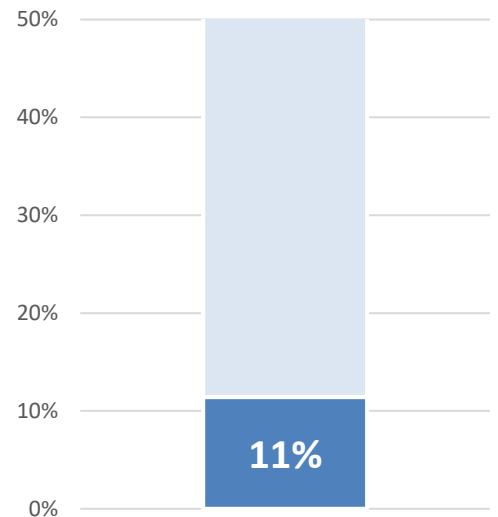


## 5. Et si, de la crise, émergeaient des opportunités ?

Part des structures déclarant proposer de nouveaux services et activités actuellement ou prochainement



Part des nouvelles activités dans le total de l'activité actuelle



35% des entreprises ont proposé de nouvelles activités ou de nouveaux services pour s'adapter au contexte et aux besoins des territoires et de populations, et 37% ont l'intention de le faire.

Au total, près de la moitié des entreprises répondantes à l'enquête (47%) ont développé ou vont développer de nouvelles activités. Une richesse qui mériterait d'être explorée et mise en valeur de façon qualitative dans les mois qui viennent.

Dans l'attente de connaître de façon plus détaillée le contenu de ces activités, une question se pose : sont-elles des activités d'appoint, à la marge, ou constituent-elles une part significative l'activité ? L'estimation donnée par les répondants nous enseigne que le poids de ces nouvelles activités est loin d'être négligeable, puisqu'elles représenteraient 11% de l'activité totale des structures.

Être à l'écoute des besoins de société, s'adapter aux contraintes, innover avec ses partenaires : les entreprises d'utilité sociale et territoriale ont peut-être les clefs pour rebondir et coconstruire, avec les populations, les territoires de demain.





## A propos de l'échantillon

Cette enquête a été établie à partir des réponses postées entre le 4 et le 16 juin 2020 par 74 entreprises du réseau Coorace, réparties comme suit selon leurs régions d'implantation et dispositifs / types d'activité :

		Association Intermédiaire (AI)	Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	Entreprise d'Insertion (EI)	Autres (OF, EBE)	Groupe économique solidaire (GES) et assimilé
Auvergne-Rhône-Alpes	10	5	2	1	1		1
Bourgogne-Franche-Comté	8	7	1				
Bretagne	10	5			1	2	1
Centre-Val-de-Loire	4	3		1			
Hauts-de-France	6	3	2		1		
Île-de-France	2	1			1		
Normandie	5	2	1				1
Nouvelle-Aquitaine	7	5					2
Occitanie	6	4	2				
Océan Indien	2						1
Pays de la Loire	12	10		1			1
Provence-Alpes-Côtes d'Azur	2	1	1				
<b>Total général</b>	<b>74</b>	<b>46</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>7</b>

Merci à tou-te-s les participant-e-s d'avoir consacré du temps à ce travail contribuant à l'éclairage des actions à mener dans le réseau et au dialogue avec les pouvoirs publics.